

DELIBERATION CA138-2017

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 04 décembre 2017.

Objet de la délibération Création de la LP Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle (UFR ESTHUA Tourisme et culture)

Le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création de la LP Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Fait à Angers, le 15 décembre 2017

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **22 décembre 2017** / mise en ligne le : **22 décembre 2017**

Domaine : Sciences humaines et sociales

Etablissement : Université d'Angers

Niveau : LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention

Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle

Renouvellement

Restructuration

Création ex-nihilo

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	Pas de parcours type
Publics concernés	<p>En formation initiale, la LP peut concerner des publics divers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des titulaires de L2 de formations de sciences humaines et sociales (sciences sociales, sociologie, histoire, géographie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences politique, sciences de l'information et de la communication, etc.) qui ont découvert un milieu professionnel motivant, titulaires ou non du BAFA- Des titulaires de formation « sociale » en deux ans (BTS et/ou DUT carrière sociale, économie sociale et familiale, etc.) qui souhaitent prolonger leurs études d'une année afin d'acquérir un diplôme ouvrant aux fonctions de direction. <p>En formation continue, la LP peut concerner des professionnels divers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, salariés de centres sociaux, d'EPHAD, etc. ;- Médiateurs culturels ;- Animateurs en centre de loisirs ou en centre de vacances.
Objectifs de la formation	<p>En plus de fournir de solides connaissances et compétences liées aux métiers de l'animation sociale, socio-éducatives et socio-culturelles, la LP est un des diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueil sans hébergement et en accueil de scoutisme tel que défini par l'arrêté du 9 février 2007. Elle permettra donc d'exercer, entre autre, les fonctions de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Directeur de centres de loisir, de centres de vacances sans hébergement ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur d'une structure associative (centre social par exemple) ; - Responsable de service en charge des publics, des scolaires, de l'action sociale ou de la médiation culturelle au sein d'établissements culturels (musées, théâtre, patrimoine, etc.) ; - Chargé de projets au sein de Maisons de la culture et de la jeunesse ; - Chargé de développement de projet dans une association - développement social des quartiers ; - Chargé de mission dans une collectivité territoriale ou organismes professionnels ou publics ; - Chargé de projets « culture » ou « animation » dans des EPHAD ; - Coordinateur de réseau d'acteurs professionnels (intervenant dans le champ social par exemple).
<p>Organisation générale de la formation</p>	<p>La formation se décline en 6 UE :</p> <p>UE1 : Compétences transversales (langues, communication, informatique) 5 ECTS 96h UE2 : Compétences en sciences de gestion (Économie, comptabilité, gestion, management) 8 ECTS 64h UE3 : Compétence en SHS (Psychologie, droit, culture générale) 7 ECTS 64h UE4 : Compétences professionnelles ou pré-professionnelles 10 ECTS 150h UE5 : Projet tutoré 15 ECTS 100h UE6 : Stage 15 ECTS</p> <p>L'alternance en Contrat de Professionnalisation/Stage permet d'appliquer les connaissances vues en cours sur le terrain. Inversement l'alternance permet d'avoir un regard critique sur l'évolution du métier, du terrain, de la société.</p> <p>Les étudiants seront 14 semaines en cours et 12 semaines minimum en stage dont au moins 28 jours en accueil collectif de mineur (ACM).</p>
<p>Effectifs</p>	<p>Nous attendons une quinzaine d'étudiants en LP</p>
<p>Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation</p>	<p>SO</p>
<p>Bilan de l'insertion professionnelle (si formation en renouvellement) :</p>	<p>SO</p>

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Volume horaire

et enseignants de l'établissement participant à la formation

total en HeqTD dédié aux enseignants-chercheurs et enseignants : 237h soit 50% du total enseigné.
Dans l'équipe pédagogique il y a 4 PRCE, 1 PRAG, 1 PAST, 3 MCF, (sections 19, 23, 27), 3 enseignants contractuels et des professionnels

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

La part du volume horaire HeqTD d'enseignement des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation se situera autour de 50% pour les modules professionnalisants.

Les représentants du monde professionnel susceptibles d'intervenir dans la LP sont issus de :

- l'AFOCAL Pays de la Loire – Mouvement d'éducation populaire, Association pour la Formation des cadres de l'Animation et des Loisirs ;
- Théâtre du jardin de verre de Cholet – Espace de spectacle vivant ;
- ITEP de Cholet – Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique ;
- Services évènementiel, jeunesse, culture et citoyenneté de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) ;
- Éducation Nationale (enseignants du secondaire) ;
- Associations sportives de Cholet et SUAPS – Service universitaire des activités physiques et sportives ;
- Maison des jeunes de Saint-Berthevin.

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

La gestion administrative (inscriptions, emploi du temps, conventions de stage, ...) est prise en charge par le personnel de l'université d'Angers du campus de Cholet

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

La formation est ouverte en alternance- contrat de professionnalisation avec un rythme de 2 ou 3 semaines entreprise / 2 semaines université, ou stage alterné avec le même rythme d'alternance.

Volume horaire de la formation :

Volume horaire présentiel EqTD : 477h soit 373h étudiant
Volume horaire Projet tuteuré non présentiel : 100h
Volume horaire Alternance dédié au stage : 12 semaines minimum
Volume horaire Alternance dédié au CP : contrat 1 an

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :

Volume horaire de la pratique anglaise et d'une seconde langue (espagnol ou allemand) : 64h soit 17% des heures d'enseignement

Préciser l'organisation du Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement sera composé de représentants du corps enseignant, de représentants d'étudiants et de professionnels issus du réseau partenarial tissé au travers de la formation. Il aura pour objectif de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des applications professionnelles en cohérence avec les évolutions du monde professionnel. Il aura aussi à charge de d'éclairer l'équipe pédagogique sur la situation actuelle et prospective de l'emploi dans le champ de l'insertion et de la formation professionnelles, d'améliorer le contenu de la formation et de faciliter la communication entre le(s) responsable(s) du diplôme et le tissu économique ou associatif

Lieu(x) de la formation	où les étudiants seront susceptibles de s'insérer. Université d'Angers, Domaine universitaire de Cholet
--------------------------------	--

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public	SO
Internationalisation des formations	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil d'étudiants étrangers dans le cadre d'un programme Erasmus est possible ; - Les étudiants bénéficient de l'enseignement de deux langues vivantes : anglais LV1 et espagnol ou allemand LV2.
Conventionnement avec une institution privée française	SO

